

RCS : SEDAN

Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00428

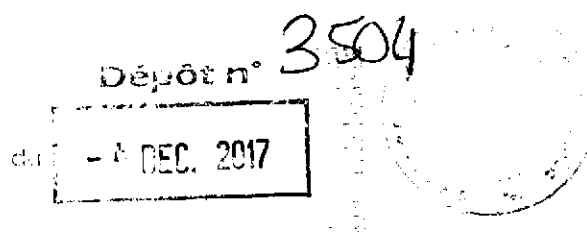
Numéro SIREN : 528 234 222

Nom ou dénomination : FINANCIERE JACQUEMARD

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2017 sous le numéro de dépôt 3504

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

2 RUE DU GRAND BAN
ZAC DU GRAND BAN
08000 LA FRANCHEVILLE



COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
18 RUE EDMOND PIERROT

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 2 RUE DU GRAND BAN		08000 LA FRANCHEVILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5282342200016		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 004 2017	
		N-1 13 004 2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :188 100.....)	DA	188 100	188 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 810	18 810
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	504 739	449 656
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	118 408	115 276
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	830 057	771 841
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	60 030	107 820
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 009	7 165
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 442	27 186
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		10 098
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	99 481	152 269
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	929 538	924 110
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	99 481	152 269
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SASU FINANCIERE JACQUEMARD				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	236 020	FH		FI	236 020	208 800
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	236 020	FK		FL	236 020	208 800	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	447		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	236 468	208 802
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	48 128	23 798	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 044	6 027	
	Salaires et traitements*					FY	105 587	100 718	
	Charges sociales (10)					FZ	45 277	50 984	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	195	20	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)					GE	2	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	205 233	181 549
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	31 234	27 253
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	90 000	90 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	948	984	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	90 948	90 984	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	90 948	90 984	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	122 182	118 237	

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 774		2 961
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	327 415		299 785
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	209 007		184 510
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	118 408		115 276
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP			
	{ - Crédit bail immobilier									HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ	90 946		90 984
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	{ Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	447		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	
Evénements significatifs postérieurs à la clôture		NA

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	X	
Informations générales complémentaires	X	
Informations complémentaires (CICE)	X	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	
Charges et produits constatés d'avance	X	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Subventions d'équipement		NA
--------------------------	--	----

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites		NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SAS Financière JACQUEMARD sis à LA FRANCHEVILLE (08000), ZAC du Grande Ban, 2 rue du Grand Ban dont le secteur d'activité est la gestion de portefeuille titres (Holding)

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2017, dont le total est de 929 537.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 236 020.00 Euros et dégageant un bénéfice de 118 407.67 Euros., ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n°2016-07 relatif au plan comptable général homologué par arrêté du 26 Décembre 2016 et publié au Journal officiel du 28 Décembre 2016.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2016 au 30/04/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a constitué, sur l'exercice, une filiale par la souscription de l'intégralité des parts sociales de la société « A.G.S. JACQUEMARD », société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros, dont l'activité principale est notamment les travaux suite à sinistre.

Le premier exercice de la société couvrira la période du 1er Octobre 2016 au 31 Décembre 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission,
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale :

Depuis le 1er Mai 2015, la société SAS Financière JACQUEMARD a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- société mère intégrante : SAS Financière JACQUEMARD
- société filiale intégrée : SC C.M.T.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Le montant du CICE au titre de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes pour un montant de 1.343 € et d'une provision de 631 € relative aux salaires de l'année 2017 ; sur l'exercice précédent une provision avait été comptabilisée au titre des salaires couvrant la période du 1er janvier 2016 au 30 avril 2016 pour un montant de 448 €, soit un montant global de 1.526 € enregistré en contrepartie des frais de personnel. L'utilisation du crédit d'impôt est affectée aux efforts en matière de formation du personnel. Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter la rémunération des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000		
Constructions sur sol d'autrui	1 950		
TOTAL	1 950		
Autres participations	795 925		8 000
TOTAL	795 925		8 000
TOTAL GENERAL	799 875		8 000

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			2 000	2 000
Constructions sur sol d'autrui				1 950	1 950
	TOTAL			1 950	1 950
Autres participations				803 925	803 925
	TOTAL			803 925	803 925
	TOTAL GENERAL			807 875	807 875

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol d'autrui	20	195		215
TOTAL	20	195		215
TOTAL GENERAL	20	195		215

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	195				
TOTAL	195				
TOTAL GENERAL	195				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	34 968	34 968	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	631	631	
Impôts sur les bénéfices	530	530	
Taxe sur la valeur ajoutée	780	780	
Groupe et associés	51 731	51 731	
Charges constatées d'avance	279	279	
TOTAL	88 918	88 918	

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	49 000	49 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 009	5 009		
Personnel et comptes rattachés	9 917	9 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 392	14 392		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 078	8 078		
Autres impôts taxes et assimilés	2 055	2 055		
Groupe et associés	11 030	11 030		
TOTAL	99 481	99 481		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	11 030			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	1 881			1 881

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
NOM COMMERCIAL	2 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	33 960
Autres créances	631
Total	34 591

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Autres créances :

- CICE 2017 à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 588
Dettes fiscales et sociales	2 055
Total	6 643

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Frais de déplacements : 244 €
- Honoraires : 2.790 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 59 €
- Tickets restaurants : 700 €
- TVA sur FNP : 750 €

Dettes fiscales & sociales :

- Taxe sur les salaires : 1.435 €
- Taxe d'apprentissage : 255 €
- Formation continue : 205 €
- CFE : 160 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	279
Total	279

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Médecine du travail : 32 €
- Téléphonie : 113 €
- Frais de déplacement : 134 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	803 925		
Créances clients et comptes rattachés	34 968		
Autres créances	51 731		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		90 947
Dont entreprises liées		90 947

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	49 000
- Crédit vendeur	49 000
Total	49 000

Nantissements de 200 parts sociales de la SARL JACQUEMARD Jacky

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quotc-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - EURL A.G.S.JACQUEMARD - EURL T.T.H. JACQUEMARD - EURL JACQUEMARD JACKY - SC C.M.T. - Participations détenues entre 10 et 50 % - SARL A.M.A. - SCI SCI VILLERS	8 000		100.00	8 000	8 000	188				
	8 000	672 723	100.00	8 000	8 000			1 321 867	141 039	20 000
	40 000	1 801 115	100.00	783 776	783 776			5 680 324	293 856	70 000
	100	28 839	99.00	99	99	51 543		1 690	9 994	
	8 000	30 670	50.00	4 000	4 000			145 313	18 473	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	100	201	50.00	50	50			19 887	1 527	

COM'FIDUCE ARDENNES

7, Rue du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03-24-37-69-90
Fax : 03-24-55-78-59

Société de commissaires aux Comptes
inscrite près la cour d'appel de REIMS

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 188 100 Euros

Siège Social :

2 Rue du Grand Ban
Zac du Grand Ban
08000 LA FRANCHEVILLE

SIRET : 528234222
Code A.P.E. : 7010 Z

XXXXXXXXXX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

XXXXXXXXXX

Exercice clos le 30 Avril 2017

S.A.R.L. au Capital de 60 000 € - RCS CHARLEVILLE-MEZIERES B 432 390 102
Siège social : 7, rue du Moulin Leblanc 08000 Charleville-Mézières

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 Avril 2017**

=====

Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Avril 2017, sur :

☞ Le contrôle des comptes annuels de la Société « SASU FINANCIERE JACQUEMARD », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

☞ La justification de nos appréciations,

☞ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I. OPINION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion émise ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits caractéristiques de l'exercice mentionné dans l'annexe relative à la prise de participation.

II. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 13 Octobre 2017

Le Gérant
L. POLYDESSEAU
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2017 12			Exercice N-1 30/04/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 000		2 000	2 000		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 950	215	1 735	1 930	195	10.11
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	803 925		803 925	795 925	8 000	1.01
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	807 875	215	807 660	799 855	7 805	0.98
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	34 968		34 968	13 128	21 840	166.36
	Autres créances	53 671		53 671	52 492	1 180	2.25
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	32 960		32 960	58 498	25 538	43.66
	Charges constatées d'avance (3)	279		279	138	141	102.50
	Total III	121 878		121 878	124 256	2 377	1.91
Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	929 753	215	929 538	924 110	5 428	0.59

VISA

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2017 12			Exercice N-1 30/04/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	236 020		236 020	208 800	27 220	13.04
Chiffre d'affaires NET	236 020		236 020	208 800	27 220	13.04
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			447		447	
Autres produits			1	2	1	60.20
Total des Produits d'exploitation (I)			236 468	208 802	27 666	13.25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			48 128	23 798	24 330	102.24
Impôts, taxes et versements assimilés			6 044	6 027	17	0.28
Salaires et traitements			105 587	100 718	4 869	4.83
Charges sociales			45 277	50 984	5 707	11.19
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			195	20	175	860.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	2	0	21.16
Total des Charges d'exploitation (II)			205 233	181 549	23 685	13.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			31 234	27 253	3 981	14.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

VISA
SARL COM FIDUCE ARDENNES

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice		
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		NA
Principes et conventions générales		
Dérogations	x	
Permanence ou changement de méthodes		NA
Informations générales complémentaires	x	
Informations complémentaires (CICE)	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations		
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes		NA
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)	x	
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles		NA
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées	x	
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes		NA
Avances ou crédits alloués aux dirigeants	x	
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros		NA
Disponibilités en devises	x	
Produits à recevoir		NA
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	x	
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	

NA = Non Applicable NS = Non significative

VISA

SARL COM FIDUCE ARDENNES

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SAS Financière JACQUEMARD sis à LA FRANCHEVILLE (08000), ZAC du Grande Ban, 2 rue du Grand Ban dont le secteur d'activité est la gestion de portefeuille titres (Holding)

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2017, dont le total est de 929 537.94 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 236 020.00 Euros et dégageant un bénéfice de 118 407.67 Euros., ont été établis selon les normes définies par le règlement ANC n°2016-07 relatif au plan comptable général homologué par arrêté du 26 Décembre 2016 et publié au Journal officiel du 28 Décembre 2016.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2016 au 30/04/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a constitué, sur l'exercice, une filiale par la souscription de l'intégralité des parts sociales de la société « A.G.S. JACQUEMARD », société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros, dont l'activité principale est notamment les travaux suite à sinistre.

Le premier exercice de la société couvrira la période du 1er Octobre 2016 au 31 Décembre 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

VISA

SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Le montant du CICE au titre de la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 a fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes pour un montant de 1.343 € et d'une provision de 631 € relative aux salaires de l'année 2017 ; sur l'exercice précédent une provision avait été comptabilisée au titre des salaires couvrant la période du 1er janvier 2016 au 30 avril 2016 pour un montant de 448 €, soit un montant global de 1.526 € enregistré en contrepartie des frais de personnel. L'utilisation du crédit d'impôt est affectée aux efforts en matière de formation du personnel. Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter la rémunération des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 000		
Constructions sur sol d'autrui			
TOTAL	1 950		
Autres participations			
TOTAL	1 950		
	795 925		8 000
TOTAL	795 925		8 000
TOTAL GENERAL	799 875		8 000

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	49 000	49 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 009	5 009		
Personnel et comptes rattachés	9 917	9 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 392	14 392		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 078	8 078		
Autres impôts taxes et assimilés	2 055	2 055		
Groupe et associés	11 030	11 030		
TOTAL	99 481	99 481		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	11 030			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	1 881			1 881

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
NOM COMMERCIAL	2 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2016 au 30/04/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	
	Montant
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	33 960
Total	631
	34 591

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Autres créances :

- CICE 2017 à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	4 588
Total	2 055
	6 643

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Frais de déplacements : 244 €
- Honoraires : 2.790 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 59 €
- Tickets restaurants : 700 €
- TVA sur FNP : 750 €

Dettes fiscales & sociales :

- Taxe sur les salaires : 1.435 €
- Taxe d'apprentissage : 255 €
- Formation continue : 205 €
- CFE : 160 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	
	Montant
Charges d'exploitation	
Total	279
	279

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Médecine du travail : 32 €
- Téléphonie : 113 €
- Frais de déplacement : 134 €

VISA
SARL COM'FIDUCIE ARDENNES

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - EURL A.G.S.JACQUEMARD - EURL T.T.H. JACQUEMARD - EURL JACQUEMARD JACKY - SC C.M.T. - Participations détenues entre 10 et 50 % - SARL A.M.A. - SCI SCI VILLERS	8 000		100.00	8 000	8 000	188				
	8 000	672 723	100.00	8 000	8 000			1 321 867	141 039	20 000
	40 000	1 801 115	100.00	783 776	783 776			5 680 324	293 856	70 000
	100	28 839	99.00	99	99	51 543		1 690	9 994	
	8 000	30 670	50.00	4 000	4 000			145 313	18 473	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	100	201	50.00	50	50			19 887	1 527	

VISA
SARL COM'FIDUCE ARDENNES

« FINANCIERE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 188.100 Euros
Siège social
2 rue du Grand Ban - ZAC du Grand Ban
08000 LA FRANCHEVILLE
528.234.222 RCS Sedan

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 OCTOBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 118.407,67 Euros de la manière suivante :

- | | |
|--|------------------|
| – à titre de dividendes, la somme de 40.000,00 Euros,
soit 21,26 Euros pour chacune des actions composant
le capital social, | 40.000,00 Euros, |
| – le solde, soit le montant de 78.407,67 Euros,
au poste « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté au
montant de 583.147,06 Euros, | 78.407,67 Euros, |

Total égal au bénéfice de l'exercice.....	118.407,67 Euros.
--	--------------------------

L'Associé unique précise que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Avril 2017 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à QUARANTE MILLE (40.000) Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er Janvier 2018.

Il prend acte que :

- des prélèvements seront opérés à la source sur les dividendes éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à savoir :
 - 15,5 % au titre des prélèvements sociaux conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale,
 - 21 % au titre du prélèvement prévu à l'article 117 quater modifié du Code Général des Impôts, sauf dispense, à titre d'acompte sur l'impôt sur le revenu, les sommes distribuées étant désormais comprises dans les revenus de capitaux mobiliers,

à verser dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement ;

X